Les coulisses d'un consulat général. Partie 3

Autor(en): **Alliaume, Philippe / Metzler, Rudolf**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Suisse magazine = Swiss magazine**

Band (Jahr): **- (2009)**

Heft 243-244

PDF erstellt am: **20.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-849554

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Les coulisses d'un consulat général (3)

Par les questions posées au service de renseignements, nous avons constaté que la réalité de ce que sont les services consulaires et de ce qu'ils peuvent apporter était mal connue de nos lecteurs. Monsieur Rudolf Metzler, consul général à l'ambassade de Suisse à Paris, a accepté de se prêter à un petit jeu de questions-réponses.

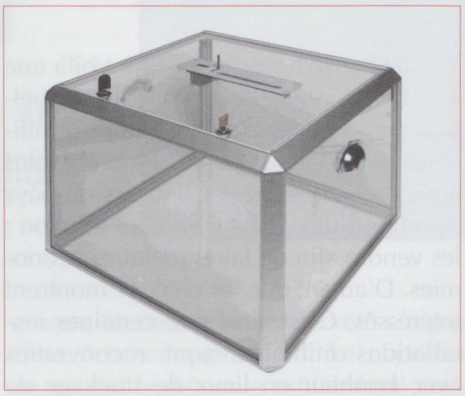

Urne électorale.

Suisse Magazine (SM) : Le consulat devient de plus en plus électronique. On peut annoncer son changement d'adresse. Demain on pourra sans doute voter. Quels autres processus sont dématérialisés ?

Rudolf Metzler (RM) : Oui, il est exact que la fonction publique se modernise et suit les évolutions du jour. Des tests de vote électronique se sont déjà déroulés dans certains cantons et les Suisses et Suissesses de l'étranger ont pu y être intégrés. On peut donc imaginer que le vote électronique sera bientôt effectif, cela n'est pas impossible, mais pour d'autres prestations de services administratifs, j'ai quelques hésitations. Je vois mal établir un passeport électroniquement ou encore enregistrer un mariage sans que les intéressés viennent personnellement à l'ambassade ou envoient physiquement les documents en question.

La même chose est valable pour les cas d'assistance des Suisses qui habitent à l'étranger et des Suisses de passage.

SM : La Suisse représente traditionnellement les intérêts d'un certain nombre de pays ayant rompu leurs relations diplomatiques. En est-il de même pour les relations consulaires ?

RM : Oui, la Suisse représente les intérêts étrangers de plusieurs pays au niveau diplomatique et dans le domaine consulaire. Les services dans le domaine consulaire concernent les formalités administratives classiques.

SM : Sur le nombre d'immatriculés traités, vous devez souvent être amenés à redire la même chose. Auriez-vous quelques conseils généraux afin que les personnes qui vous rendent visite préparent mieux leur dossier : horaires à éviter, bêtises les plus fréquentes, délais à prévoir... ?

RM : Les tâches administratives qui occupent les Suisses à l'étranger, mais aussi en Suisse, sont souvent très complexes et il est impossible d'établir des mémentos pour tous les cas de figure. D'autre part, les Suisses sont en droit d'attendre de la part de leur ambassade un service de qualité, et un service de qualité est souvent personnalisé.

Des oublis peuvent avoir des conséquences notamment lorsque le passeport est échu et qu'un voyage imminent se prépare ou lorsqu'un mariage ne peut être inscrit car les précédents mariages et divorces n'ont jamais été annoncés.

SM : Du temps des AG de la SHB, la déléguée nous racontait non sans sourire le rapatriement en train de tel ou tel jeune Suisse affamé, ayant fugué de Bâle à Paris en mobylette. Avez-vous encore à procéder à des rapatriements depuis la France ?

RM : Oui, nous continuons à rapatrier des Suisses mais pas forcément des jeunes. Souvent, ce sont des personnes qui rencontrent des difficultés lors de leur séjour temporaire en France. Certains sont même en traitement psychiatrique en Suisse et se rendent quelque part en France, totalement démunis. Souvent, ils quittent sur un coup de tête leur domicile ou l'établissement dans lequel ils sont internés en Suisse.

SM : Vous et vos collègues assurez aussi une aide précieuse à l'animation de la communauté. On a souvent le plaisir de vous voir aux assemblées générales des associations, et l'on sait – à Paris – qu'il n'y aurait plus de premier août depuis longtemps sans l'engagement personnel de vos collaborateurs. C'est pareil partout dans le monde ?

RM : Vu le nombre de clubs suisses actifs dans l'arrondissement consulaire de Paris, il est impossible de participer régulièrement à toutes les manifestations organisées par les associations suisses. C'est la raison pour laquelle l'ambassade s'efforce au moins d'être présente et d'assister aux assemblées générales qui ont lieu une fois par année.

L'organisation du 1er août à Paris représente un engagement considérable de la part de mes collaborateurs et un nombre d'heures de travail impressionnant. Sans l'intervention de l'ambassade, la manifestation du 1er août n'existerait en effet pas sous sa forme actuelle.
Dans certains pays, comme en France par exemple, l'ambassade collabore étroitement avec le ou les clubs suisses pour l'organisation de la fête du 1er août. Dans d'autres, elle ne s'occupe que de la partie officielle.

SM : Certains Suisses de l'étranger militent depuis longtemps pour l'élection d'un Conseil consultatif au suffrage universel et direct. En dehors de toute prise de position politique, quelles seraient les conséquences pour les consulats de la mise en place de cette organisation ?

RM : Il est encore trop tôt pour me prononcer sur ce sujet.

Propos recueillis par Philippe Alliaume

Gestion de crise à Abidjan

Abidjan

Abidjan, poste exotique par excellence que ma famille et moi-même, malgré l'expérience vécue, avons quitté avec un petit pincement au cœur au moment où notre avion d'Air France décollait pour Paris. Les événements de novembre 2004, janvier et juillet 2006 et la crise des déchets toxiques nous ont certes marqués tout comme la crise économique, la mal gouvernance et la corruption que nous avons vues... Néanmoins, le climat, la générosité de la population qui souffre mais qui est toujours joyeuse et disponible nous ont impressionnés.
6 novembre 2004, 11 h 30, de retour du super marché où nous sommes allés faire les courses, nous constatons une certaine agitation dans les rues d'Abidjan pour un samedi matin alors que la température titillait déjà les 30 degrés.
La maison de service qui appartient à la Confédération et que nous occupons est située à vol d'oiseau à environ 400 mètres de la Radio Télévision Ivoirienne et à 2 km de la résidence du Président, Laurent Gbagbo. Vers 14 heures, une clameur de plus en plus forte monte de la rue, des chants patriotiques et des slogans anti-français nous parviennent. Les jeunes sont toujours plus nombreux, ils font toujours plus de bruit et leurs menaces parviennent jusqu'à nos oreilles. Pétrifiés de peur, nous nous demandons ce qui va arriver.
Nous avons le pressentiment que quelque chose n'est pas normal. Je prends contact avec des personnes clefs telles que les responsables de la sécurité de l'UE et la société de gardiennage qui assure la surveillance de notre résidence. Cette dernière dépêche immédiatement un garde armé supplémentaire. Depuis 16 h 30, nous avons ainsi deux gardes, un armé d'un pistolet et l'autre d'une matraque qui inlassablement longent les murs de 2,10 m qui nous protègent d'éventuels intrus.
Vers 16 heures, le lycée français situé à 400 m à vol d'oiseau de notre domicile ainsi que d'autres maisons dans le voisinage sont pillés, mis à sac et incendiés. Un hélicoptère de la force française Licorne survole la zone et le mouvement d'air qu'il crée déracine deux arbres du jardin. Il procède à une opération d'exfiltration de la directrice du lycée qui est barricadée à l'intérieur de son bureau alors que l'école commence à brûler.
Depuis, des milliers de personnes manifestent dans les rues et lancent parfois des slogans assez intimidants tels que « à chacun son blanc » sans compter les propos chauvins et anti-français qui sont distillés à la télévision même par de jeunes patriotes surexcités.
Les pillages des maisons et entreprises appartenant aux Français et à d'autres étrangers commencent. D'innombrables personnes subissent des exactions et des humiliations. La plupart des Suisses et doubles nationaux se terrent chez eux. Nous faisons de même. Nous condamnons fenêtres et portes du rez-de-chaussée et nous nous réfugions au 1er étage.
Une chaîne de commandement s'organise dès lors entre le personnel de l'ambassade et les ressortissants suisses. Pendant la nuit, plusieurs personnes tentent de pénétrer à l'intérieur de la résidence et toute la nuit nous entendons des coups de feu du garde armé qui inlassablement les repousse.
Nous restons ainsi bloqués pendant six jours avec comme unique moyen de communication, le téléphone. Pendant ces six jours, je travaille plus de 14 heures par jour à garder le contact avec les Suisses, le personnel de l'ambassade et les Français qui ont sécurisé l'aéroport où les expatriés commencent à affluer en vue d'un rapatriement. En quelques jours, plus de 8 500 personnes, dont la plupart ont tout perdu, quittent précipitamment la Côte d'Ivoire. La Suisse dépêche également un avion et, le 16 novembre 2004, ma famille est rapatriée (mon épouse et mon fils) ainsi qu'une partie du personnel non essentiel de l'ambassade. Ceux qui restent travaillent pendant des semaines plus de 14 heures par jour y compris les week-ends.
Pendant près de deux mois, je bénéfice d'une escorte armée pour me rendre au bureau et aller faire les courses et je me déplace avec une extrême prudence.
Alors que je suis bloqué pendant six jours à la maison, je réussis avec mes collègues en travaillant depuis mon domicile, à organiser le rapatriement de 24 Suisses par les Français. La plupart d'entre eux ont gagné l'aéroport gardé par les soldats français par leurs propres moyens et souvent dans des conditions dramatiques.
Ces événements m'ont profondément marqué. Le côté positif, il y en a toujours dans la vie, sont les liens d'amitié qui se sont créés entre collègues et responsables de la sécurité des divers organismes étrangers sur place, tous confrontés à la même situation, assurer la sécurité de leurs ressortissants.

Témoignage d'Angelo Stucker
Consul, Service consulaire et social, Paris